



Numéro 04 - 01 octobre 2010

[www.acteursdelhabitat.com](http://www.acteursdelhabitat.com)

## ACTEURS EN ACTION

*Portrait de personnes qui font le réseau des acteurs de l'habitat, leur activité, les expériences qu'elles souhaitent partager, ce que le réseau leur apporte, leurs suggestions pour améliorer son fonctionnement.*



**Thierry MISPOULET, Directeur de l'habitat et du logement du Conseil Général d'Indre-et-Loire.**

La Direction de l'habitat et du logement est composée de 20 personnes, et de deux services : le service habitat, 4 personnes, et le service logement qui gère le FSL, 12 personnes. De plus la Direction a la responsabilité de la politique de la ville.

**Il s'agit d'une direction fortement ancrée dans l'action sociale** : elle fait partie de la Direction générale adjointe à la solidarité entre les personnes. « La connaissance fine de la manière dont les personnes en difficulté vivent leur logement constitue un moteur essentiel de l'investissement du Conseil général sur l'habitat ». Elle l'amène à privilégier une politique de logement au loyer et charges abordables, tant en neuf que dans l'existant. Par exemple, le Conseil général prépare, pour 2011, en collaboration avec le Conseil régional, un dispositif d'appui à la réhabilitation énergétique du parc existant.

Le pilotage de la politique départementale (le Conseil général consacre à l'habitat un budget opérationnel de 7,5 millions d'euros) repose sur **un dispositif d'observation** étoffé au fil du temps. **Un observatoire de l'économie de la production locative sociale**, développé avec l'USH Centre et Tours Plus, est en place depuis 4 ans. « Croisé avec l'observation des caractéristiques socio-économiques des populations, issue de la gestion du FSL, cela permet déjà d'avoir une assez bonne vision de ce qu'il convient de produire qualitativement en matière de logement social ». D'autant que

cet outil pourrait être prochainement complété par **un observatoire de la demande locative sociale** en cours d'élaboration avec les mêmes partenaires.

Si le développement du logement locatif social constitue l'axe structurant de l'effort du Conseil général en matière de logement, la palette de ses interventions s'est progressivement enrichie : accession sociale à la propriété, aides aux propriétaires privés, bailleurs ou occupants, lutte contre l'habitat indigne...



Cet investissement du Conseil général dans l'habitat est ancien mais il a pris un essor particulier depuis la prise de délégation des aides à la pierre, et de plus fortement portée par les élus en place actuellement.

**Le Conseil général d'Indre et Loire a été en effet l'un des quatre premiers départements délégataires au 01 janvier 2005.** La délégation des aides à la pierre a été construite dès le départ et est conduite en étroite collaboration avec les 22 communautés de communes. Afin de favoriser la consolidation de ce niveau stratégique en matière d'habitat sur le territoire, le Conseil général a également aidé les communautés à se doter de PLH, qui couvrent maintenant l'ensemble du département.

Plus largement le Conseil Général est très attentif à la construction des cohérences entre PLH, PDALPD et SCOT, avec une **forte exigence d'aménagement durable du territoire départemental** : « aller vers les services, le développement de l'activité économique, les déplacements, le développement démographique, les commerces...cela constitue une priorité pour la Présidente du Conseil général et les élus, et à ce titre c'est un axe fort de l'élaboration de notre programmation ».

**Pour Thierry MISPOULET, le réseau des acteurs de l'habitat répond à une véritable attente** : il est « un plus » par rapport à des réseaux professionnels qui fonctionnent dans des logiques métiers. D'autant que le tandem Collectivités- Hlm est pour lui « le tandem sur lequel repose aujourd'hui la politique sociale du logement...donc, le réseau, qui permet de renforcer le bon fonctionnement de ce « tandem » va dans le bon sens ».

Des journées nationales « intéressantes tant sur le contenu que dans les rencontres qu'on y fait », un investissement important pour « aider à décoder les enjeux...mais également les textes »...Un des axes d'amélioration pourrait être toutefois d'approfondir concrètement **les relations entre la question sociale et l'acte de construire** : quels besoins ? Que produire ? A quel coût ? Comment ? Un autre axe d'amélioration pourrait être selon Thierry MISPOULET de construire des articulations entre les réflexions locales (par exemple dans le cadre des Ateliers Décentralisation de l'USH Centre) et les démarches nationales au sein du réseau des acteurs de l'habitat sur des thématiques telles que **le développement durable en matière d'habitat**.

**Pour prolonger l'échange avec Thierry MISPOULET**, Tél. : 02.47.31.45.66,  
Courriel : [tmispoulet@cg37.fr](mailto:tmispoulet@cg37.fr)

**Pour consulter le portrait d'autres « acteurs en action »** :  
<http://www.acteursdelhabitat.com/spip.php?article348>